

**TROPHEE SENIORS DE CHANTACO**  
**Organisé par l'Association Sportive du Golf de Chantaco**  
**Du 18 au 19 juin 2019 Golf**  
**Chantaco**  
**Email : [associationsportive@chantaco.com](mailto:associationsportive@chantaco.com) - Tél : 05 59 26 14 22 -**  
**[www.chantaco.com](http://www.chantaco.com)**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

**- CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, **qui doivent s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 € et avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré par la ffgolf avant le début de l'épreuve**, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. **Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans** la veille du 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve, c'est-à-dire **nés le 17 juin 1969 ou avant**. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

**II – FORME DE JEU**

**TROPHEE**

**Simple Stroke Play** / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur

l'addition des 2 tours. Les joueurs sont répartis par séries :

- 1 Série Messieurs : comprenant **111** joueurs au maximum et **d'index ≤ à 15,4**
- 1 Série Dames : comprenant **33** joueuses au minimum et **d'index ≤ à 18,4**
- **Limitation du champ des joueurs** :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant un nombre minimum de 33 Dames Le nombre de participants sera dans tous les cas limité à 144.

**L'ordre du mérite et l'index** pris en compte seront ceux à la **date de clôture des inscriptions le mardi 4 juin**. Les joueurs non-licenciés en France devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Wild-Cards** : la Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de **14** wild-cards (incluses dans les **144** participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces Wild-Cards au Club organisateur.

**Les listes des inscrits et d'attente** seront consultables sur le site du golf onglet « **association sportive** » au plus tard le **samedi 8 juin**.

**Marques de départs** : les **repères 2 (Jaunes)** pour les Messieurs et **repères 4 (Rouges)** pour les Dames.

**Classement** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

**NB** : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif **à moins que** le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

**Les départs** : pour le 1<sup>er</sup> tour devraient se faire en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite

National Amateur puis des index selon le Vade-mecum 2019, pour le 2<sup>ème</sup> tour les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats.

### III – ENGAGEMENTS

Par écrit avant le **mardi 4 juin à minuit**, au GOLF DE CHANTACO – Route d'Ascain – 64500 Saint-Jean-de-Luz. La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le **lundi 17 juin sur réservation des départs au golf à partir du mardi 4 juin**. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les **nom, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone, adresse mail et incluent les droits d'inscriptions** fixés comme suit :

- Non membres : **80 €**
- Membres du Club : **30 €**

Tout joueur déclarant forfait après le **mardi 4 juin** à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

### IV- REMISE DES PRIX

**Remise des Prix peu de temps après l'arrivée du dernier joueur :**

2 Prix Brut et 1 Prix Net

### V – COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

.....